



COMMISSION SPORTIVE ET APPLICATION DES REGLEMENTS

La saison 2022-2023 se termine.

Je vais en ces quelques lignes vous faire un bilan de la commission sportive pour la saison écoulée.

Nous nous sommes réunis à 37 reprises à ce jour. Sachant qu'il reste encore 1 journée de championnat séniors et jeunes, et des matchs de coupes.

- Engagements jeunes

U18 : 23 équipes

U16 : 1 équipe engagée en interdistrict avec le Puy De Dôme

U15 : 34 équipes

U13 : 66 équipes

U11 : 79 équipes

- Engagements séniors

190 équipes

- Engagements féminines

22 équipes en championnat FOOT à 8

2 équipes en championnat FOOT à 11

10 équipes U15 F

2 équipes U18 F

Pour cette saison, une seule journée séniors et au niveau compétitions jeunes, deux journées ont été reportées pour cause intempéries.

La Commission rappelle qu'un match peut être avancé qu'avec l'accord du club adverse et de la Commission mais en aucun cas, un match ne peut être reporté après la date initiale sauf en cas de force majeure et toujours après accord de la Commission.

En championnat féminin sénior à 11, U18 F et U15 F, les équipes de l'Allier ont disputé un championnat inter District avec le Puy de Dôme, qui devrait être reconduit la saison prochaine.

Pour les compétitions jeunes, le District fixe les rencontres aux horaires légaux. Les clubs qui désirent modifier les horaires doivent le faire par Footclubs en application de l'art. 7 du règlement jeunes du DAF (horaires de rencontres).

La commission a traité 16 réclamations (qualifications et participations joueurs – licenciés jouant en état de suspension).

La commission rappelle que la feuille de match informatisée est obligatoire pour toutes les compétitions (sauf foot animation). En cas de problème, une feuille de match papier doit être remplie avant le début du match et scannée au DAF dès le lendemain. La Commission rappelle



que la transmission du résultat doit être faite au plus tard dimanche soir 20 H sous peine d'amende.

La commission rappelle aux clubs que toutes les feuilles de match foot animation doivent être postées ou scannées le lundi afin de les traiter à la réunion du mercredi.

Les accessions et rétrogradations ne pourront vous être données à l'assemblée générale. Celles-ci vous seront communiquées sur le site du district dès que toutes les informations seront en notre possession.

La commission félicite tous les vainqueurs de chaque poule séniors et jeunes, et plus particulièrement ceux qui vont représenter le district en ligue la saison prochaine et souhaite que les finales de coupe de l'Allier séniors et jeunes se déroulent dans le meilleur esprit sportif possible.

La commission remercie toutes les municipalités et les clubs pour l'accueil et le prêt de leurs installations suite à l'organisation des différentes finales séniors et jeunes.

Je ne peux terminer ce rapport sans oublier de remercier mes collègues pour leur présence et leur sérieux à toutes les réunions du mercredi soir, le personnel administratif pour le travail accompli, le président et les membres de la commission de discipline pour leur collaboration.

Je vous souhaite à tous de bonnes vacances.

Le Président
Michel GODIGNON